

211 **NANDY** infos

Journal municipal trimestriel des nandéens et nandéennes - Hiver 2022/2023



ACTUALITÉ

Hausse du coût de l'énergie : comment Nandy fait face à l'explosion des prix
p10-11

COLLECTE DES DÉCHETS

Nouvelle collecte des déchets en 2023
p12-13

PROJET

Aménagement de Nandy Sud
p14-15



NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

Bureau de Police Municipale de Nandy

06 08 05 46 61

Parking de la Cerisaie

Commissariat de Police de Savigny-le-Temple

01 64 19 24 05

Place du 19 Mars 1962

Commissariat de Police de Moissy-Cramayel

01 64 13 50 00

892 avenue Jean Jaurès

SANTÉ

SOS Médecins

0820 077 505

Brie, Sénart, Melun et Fontainebleau

M.U. 77 - Médecins d'Urgence

0825 826 505 24h/24

Médecins et pharmacies de garde

01 60 56 67 77 Hôtel de Police

SAMU-SMUR

15 01 64 39 01 70

CARNET

ILS SONT ARRIVÉS...

Leewan, Noa **TERRIAT SENG**A né le 26 juillet 2022

Liv **CALLOUET** née le 1^{er} août 2022

Zélie **GOURDET** née le 9 septembre 2022

Romy **SOREL** née le 9 septembre 2022

Lyam **LENOX** né le 29 septembre 2022

Giulia **MORVILLE** née le 3 octobre 2022

Soline **HEREN** née le 7 octobre 2022

Kaede **BAILLIVET TASSET PHILIPPON** née le 14 octobre 2022

ILS SE SONT UNIS...

TILAGO-IVONDO Ornella et **BEMBETEM-GONDJE Allah** le 17 septembre 2022

LEROUX Quentin et **FERREIRA Laetitia** le 17 septembre 2022

SAMOEY Céline et **JUÉRY Nicolas** le 1^{er} octobre 2022

MERCY Johnley et **LESPERANCE Sherlay** le 21 octobre 2022

OGÉ Jonathan et **FRADE Céline** le 22 octobre 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

DÉCARRIS Alice le 1^{er} octobre 2022

HAPPIETTE Patrick le 19 octobre 2022

ELLE S'INSTALLE À NANDY...

CHRISTEL MONSALLIER-MAHE

Agent mandataire BSK Immobilier

CONTACT 07 86 63 33 42

cmonsalliermahe@bskimmobilier.com



Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud

9, place de la Mairie - 77176 Nandy
Téléphone : 01 64 19 29 29
Courriel : communication@nandy.fr
Site Internet : www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Victoria Eideliman - Mairie de Nandy
Crédits photos : Mairie de Nandy - Adobe Stock - Pixabay
Création et mise en page : Pigment Communication
Photogravure impression : Imprilith - Papier PEFC
Dépôt légal : N° 211/ Déc. 2022 - Janv. fév. 2023 / 2850 exemplaires

Photo de couverture : Le Club Halloween 2022



SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES 4-5

COMME SI VOUS Y ÉTIEZ 6-9

En images, toutes les actualités qui se sont déroulées précédemment dans votre ville

ACTUALITÉ 10-11

- Hausse du coût de l'énergie. Comment Nandy fait face à l'explosion des prix !
- Recensement de la population en 2023

COLLECTE DES DÉCHETS 12-13

- Ce qui change le 1^{er} janvier

PROJET 14-15

- Aménagement de Nandy Sud, dernière phase du projet d'extension

SOLIDARITÉ 16

- Une navette gratuite et solidaire

TRAVAUX 17

- Hall d'entrée de la mairie
- Place des Sarcelles
- Rue de l'Église

PORTRAIT 18

- Nathan Ismar, athlète de haut niveau et nandéen

VIE DES ASSOS 19

- Se muscler avec l'ASN Musculation !

JEUNESSE 20

- La vidéothèque de Nandy

LES PHOTOS DU MOIS 21

- Envoyez votre plus belle photo de Nandy

TRIBUNE LIBRE 22

DÉCOUVREZ... 23

- Des livres et des jeux

AGENDA

À la fin de ce numéro, sur le rabat détachable, retrouvez l'Agenda des principaux événements à venir dans votre ville



René RÉTHORÉ
Maire de Nandy

Depuis 8 ans, la direction régionale d'Intermarché m'informe régulièrement de son intention de fermer le magasin de Nandy, car il est de moins en moins rentable. Pour s'opposer à cette fermeture, un accord a été conclu à l'automne 2014 avec l'appui de la quasi-totalité du conseil municipal : accepter le transfert-extension au sud de Nandy et maintenir ouvert le magasin au Nord jusqu'à son transfert. Le magasin actuel n'ayant pas été rénové pendant 30 ans, il ne peut pas être repris en l'état mais démolit pour faire place à un programme de logements en accession à la propriété incluant des commerces neufs en pied d'immeuble.

Un premier projet a été approuvé par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) en septembre 2020 mais rejeté par la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) sur recours de la société Auchan. Un second projet est en cours d'instruction, qui tient compte des observations de la CNAC : magasin réduit à 2000 m², bâtiment écologique avec toiture végétalisée, intégré dans un programme urbain. Ce projet d'implantation au sud est donc toujours d'actualité.

La fermeture définitive du magasin des Bois le 31 décembre est un coup très dur pour la Ville, le personnel du magasin, les habitants et les commerçants du centre. Il s'accompagne de la fermeture du bureau de poste, la direction de la Poste refusant de créer un nouveau bureau avec du personnel dédié. Les services postaux seront partiellement redéployés au point poste situé au Bon Accueil, rue d'Arqueil.

Pour faire face à cette situation d'urgence, la Ville mettra en place une navette, sur inscription auprès du service social, pour permettre aux personnes non motorisées de faire leurs courses aux alentours.

Sur ce dossier ma détermination est totale depuis 8 ans. J'ai multiplié les réunions et les démarches pour faire aboutir ces projets et je m'engage à ce qu'il y ait toujours des commerces de proximité au nord comme au sud de Nandy.

La Ville est aussi frappée de plein fouet par la crise énergétique et par le quadruplement des prix du gaz et de l'électricité, non couverts par un bouclier tarifaire. Depuis novembre, un plan de sobriété énergétique, exposé dans ce journal, est mis en œuvre après présentation et validation auprès des élus et des associations. Il nécessite la participation de tous et je vous remercie de votre compréhension et de votre civisme.

Ce plan est mesuré et ne veut pas priver nos enfants des illuminations et fêtes de Noël, car si la vie est dure, elle doit être parfois festive et enchantée. Ensemble, nous surmonterons les difficultés.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, je vous invite tous le 11 janvier 2023 à 19h à la cérémonie des vœux à la Bergerie.

VŒUX DU MAIRE

Le Maire, René Réthoré,
le Conseil municipal et le Conseil municipal des enfants
présenteront leurs vœux le mercredi 11 janvier 2023 à 19h
à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil à Nandy.

*Pour l'occasion, ils convient l'ensemble des nandéennes et nandéens
à assister à ce moment convivial.*

INVITATION

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Durant les fêtes de fin d'année les services municipaux suivants seront fermés :

- **Mairie et mairie annexe**
samedi 24 et samedi 31 décembre.
- **Multi-accueil « Les graines de NANDY »**
du lundi 19 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.
- **Centre de Loisirs**
du lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre inclus.
- **Centre social (espace Atout âge, le Club, la Ludothèque et la Vie associative)**
du lundi 26 décembre au samedi 31 décembre. ■



LAEP : NOUVEAUX HORAIRES !!

Le LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) change d'horaire !

Il accueille désormais les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent tous les **mercredis matin de 9h à 12h** (fermé aux vacances de Noël et d'été). L'accueil est sans inscription et gratuit.

Maison des Familles
Rue du Stade - 77176 Nandy ■

■ **INFOS/CONTACT**
Espace Atout âge 01 60 63 62 93

RESTOS DU CŒUR

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le jeudi 24 novembre 2022 et prendra fin le vendredi 10 mars 2023. Ouverture du centre et inscriptions : jeudi et vendredi de 9h à 11h30.

Les Restaurants du Cœur
2 bis rue de Savigny
77176 Savigny-le-Temple ■

■ **INFOS/CONTACT**
01 60 63 91 11

INSCRIPTION SCOLAIRE DES ENFANTS NÉS EN 2020

Vous êtes parents d'un enfant né en 2020, vous souhaitez le scolariser pour la rentrée de septembre 2023, n'oubliez pas de l'inscrire en mairie.

Les inscriptions débuteront le mercredi 1^{er} février 2023, sur rendez-vous.

ATTENTION : Vous devrez vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile pour pouvoir inscrire votre enfant.

Ces inscriptions peuvent déterminer l'ouverture ou la fermeture de classes pour la rentrée de septembre 2023 et seront communiquées à l'Inspection Académique. Afin de faciliter vos démarches, ces inscriptions peuvent se faire par : courrier ou lors d'un rendez-vous en mairie. ■

■ **CONTACT**
01 64 19 29 20
scolaire@nandy.fr



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Pour la sécurité de tous, il est indispensable de respecter les emplacements définis pour le stationnement des véhicules sur la commune.

DÉPOSE MINUTE

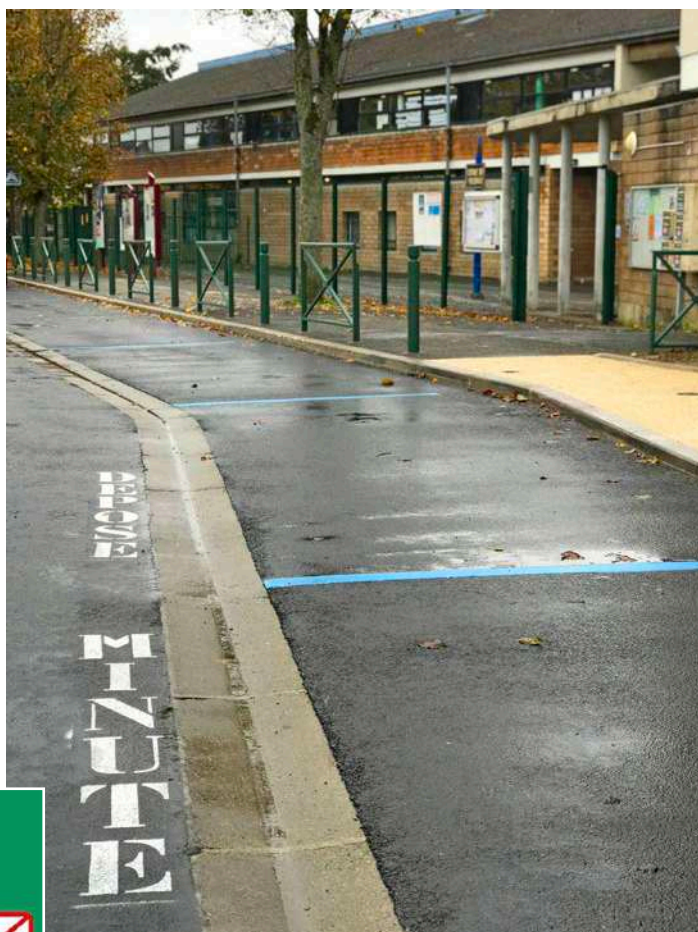
Le dépose-minute de l'école Villemur permet aux parents de déposer facilement leurs enfants devant l'école, tout en fluidifiant la circulation. C'est une voie de circulation qui ne doit en aucun cas être obstruée, ni le matin ni le soir, sous peine de créer un bouchon. Il est ainsi INTERDIT de quitter le volant durant la dépose. Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants jusqu'en classe ou jusqu'au portail doivent utiliser les places de stationnement existantes et non le dépose-minute.

LE TROTTOIR C'EST POUR LES PIÉTONS !

Il est interdit de stationner sur le trottoir en voiture. Les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés d'enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite. Un trottoir occupé par un véhicule contraint les passants à descendre sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture. Le contrevenant s'expose à une amende de 135 €.

CONTRÔLES ROUTIERS

Les policiers municipaux et nationaux ont effectué des contrôles sur l'avenue Jean-Jacques Fournier (RD346) pour sensibiliser les usagers au respect du Code de la route et prévenir les accidents de la circulation, en repérant les comportements à risques. Cette opération sera renouvelée régulièrement sur d'autres voies. ■



Comme si vous

25 SEPTEMBRE ■ BROCANTE

Très beau succès pour la dernière édition de la Brocante de Nandy. Durant toute la journée, plus de 400 exposants étaient réunis dans le bourg pour proposer de nombreux objets, vêtements, livres, jouets, ou encore vaisselle à tout petit prix. Les nandéens ont répondu présent pour chiner et faire de bonnes affaires !



2 OCTOBRE ■ TRAIL FOUR À CHAUX

Rendez-vous sportif de l'automne, le trail du Four à Chaux a réuni les coureurs, au Parc du Pavillon Royal sur 11km et 28km. Bravo à tous les participants !

4 OCTOBRE ■ L'ÉCOLE VILLEMUR REÇOIT LE LABEL E3D

Mme Laroche, directrice de l'école Villemur, accompagnée de Mme Debaudre, enseignante et référente développement durable de l'école et de Rafaël Sabot, éco-délégué, se sont rendus à Combs-la-Ville pour recevoir le diplôme du Label E3D. Ce label valorise les écoles pour leur engagement éco-citoyen en lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU.



y étiez...



7 OCTOBRE ■ SOIRÉE JEUX

Les amateurs de jeux se sont retrouvés à la Ludothèque pour une soirée qui a fait le plein.



8 OCTOBRE ■ INAUGURATION DE L'AVENUE JEAN-JACQUES FOURNIER (RD346)

René Réthoré, Maire de Nandy, Line Magne, Maire de Moissy-Cramayel, les élus de Nandy et Stéphanie le Meur, Conseillère régionale, ont inauguré l'avenue Jean-Jacques Fournier, ancien président du San de Sénart. La Ville de Nandy honore ainsi sa mémoire.



Comme si vous

9 OCTOBRE ■ SORTIE SAINT LÉGER

La traditionnelle sortie Saint Léger organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de Nandy, s'est déroulée au Musée de l'Air et de l'Espace.



10 AU 16 OCTOBRE ■ LA POMME DANS TOUS SES ÉTATS

Pour la Semaine du goût, les enfants du multi-accueil collectif et des assistantes maternelles, ont découvert la pomme sous toutes ses formes : dégustations, fabrication de tartes ou gâteaux aux pommes, memory ou puzzles.

26 OCTOBRE ■ ATELIER TABLE DE MASH UP

Les enfants de 7 ans et + se sont initiés à l'animation et au montage grâce à la table Mash Up qui permet de créer de nouvelles histoires en posant des images sur la table.



y étiez...



28 AU 31 OCTOBRE ■ HALLOWEEN

Film d'épouvante, pâtisseries effrayantes, chocolat chaud et petits monstres maquillés et déguisés, tout était présent pour une fête d'Halloween réussie. Grâce aux graines de courges données par Festi Nandy aux jardins collectifs au printemps, de belles citrouilles ont été récoltées et données au centre social pour fêter Halloween.



9 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE ■ MOIS DE LA VR

Grâce à un casque VR (réalité virtuelle en français), les enfants ont pu plonger dans des univers totalement inédits et affronter des prédateurs du monde jurassique, apprendre à interagir avec des objets et leur environnement ou bien encore briser des blocs avec un sabre laser.

11 NOVEMBRE ■ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Nandéens se sont déplacés nombreux pour célébrer le 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Olivier Faure, Député de la 11^e circonscription.



Hausse du coût de l'énergie

Comment Nandy fait face à l'explosion des prix !

Les collectivités locales n'échappent pas à l'augmentation des prix de l'énergie qui les met en grande difficulté. Contrairement aux particuliers, l'État n'a prévu aucun bouclier tarifaire pour alléger les factures des villes de + de 2000 habitants. Les prix de l'énergie augmentent ainsi dans des proportions jamais vues !

UN BUDGET EN PÉRIL

La flambée des prix ne concerne pas uniquement l'énergie. Les communes doivent aussi faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires, des matériaux de construction, de l'eau, du papier, qui impactent largement leur budget de fonctionnement. L'équilibre des budgets est mis en péril. Nandy n'est malheureusement pas épargnée par cette situation. La Ville a mis en place un plan d'actions de sobriété énergétique.

DES MESURES IMMÉDIATES D'ÉCONOMIES

Alors que les dépenses en énergie, gaz et électricité s'élevaient en 2021 à plus de 220 000 €, la Ville prévoit une augmentation de 400% à près de 900 000 € !

Le respect du maintien de la continuité et de la qualité des services publics qui sont rendus au quotidien aux nandéens, demeure la priorité de la Ville. La commune a donc prévu un plan de sobriété concernant l'utilisation des bâtiments publics en lien avec les utilisateurs.



Dans tous les bâtiments municipaux y compris les écoles

- Début de la période de chauffe, le 7 novembre. Fin de la période de chauffe fin mars (sauf coup de froid).
- Délocalisation des conseils de classe en mairie pour éviter de chauffer toute l'école après la classe.
- Chauffage à 19°.
- Chauffage des bâtiments adaptée aux utilisations.
- Production d'eau chaude uniquement réservée aux usages indispensables (cuisines scolaires, douches maternelles, centre technique municipal).
- Sensibilisation des agents et des utilisateurs à la vigilance de consommation.
- Installation de sondes dans tous les bâtiments pour piloter la température.

Gymnases et équipements sportifs

- Température abaissée à 16° et 17° pour le DOJO.
- Les équipements sportifs seront fermés pendant les vacances de Noël et de Février (y compris terrain de football, salle de musculation, billard, tennis).

Illuminations de Noël

Les illuminations dureront moins longtemps en soirée de 18h à 23h et sur une période plus courte du 19/12 au 11/01/2023. Nandy conserve la magie de Noël.

Eclairage public

Les bâtiments municipaux sont déjà éteints la nuit. Nandy est une des deux seules villes de l'agglomération à être équipée à 100% de LEDS, ce qui va permettre de tester la baisse d'intensité la nuit.

Déjà très avancée en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics depuis plusieurs années, la Ville va poursuivre ses efforts. ■

Recensement de la population 2023 année du recensement



Patrice Geonget
Adjoint au maire, chargé
de la relation aux usagers
et de la ville numérique

L'enquête de recensement
se déroulera du
19 janvier au 18 février 2023.

Votre participation est
essentielle et obligatoire, mais
c'est avant tout un devoir
civique, simple et utile à tous !

Plus d'infos sur les agents
recenseurs et le recensement,
consultez le site www.nandy.fr

POURQUOI RECENSER LA POPULATION ?

Le recensement a lieu tous les cinq ans et permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans la commune et leur répartition (typologie d'habitat, âge, composition du foyer...). Les résultats du recensement ont un impact direct sur les dotations d'État accordées à la ville : ils permettent d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants et leur mode de vie, en matière d'équipements collectifs, de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

AVEC QUI ?

Dix agents recenseurs en cours de recrutement par la ville, seront missionnés pour mener à bien ce recensement. Ils seront munis d'une carte officielle et seront tenus au secret professionnel. Les informations récoltées restent confidentielles et anonymes, conformément aux lois sur le respect de la vie privée.

COMMENT RÉPONDRE À L'ENQUÊTE ?

Vous avez le choix : internet, mairie ou formulaire papier.



**Internet : simple,
rapide et sûr**

Les agents recenseurs distribueront dans chaque boîte aux lettres une notice avec un identifiant et un mot de passe qui vous permettront, en quelques minutes, de remplir vous-même le questionnaire en ligne.



**En mairie et
au centre social**

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez vous rendre en mairie aux heures d'ouverture, muni de vos identifiants et mots de passe reçus en boîte aux lettres. Un ordinateur est à votre disposition pour remplir le questionnaire avec l'aide d'un agent municipal. Vous pouvez également vous rendre au centre social pourvu d'ordinateurs.



**Formulaire
papier**

Si vous ne pouvez pas répondre par internet ni vous déplacer en mairie, les formulaires papier vous seront remis par votre agent recenseur : une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes vivant dans votre logement. L'agent recenseur vous donnera rendez-vous pour récupérer le questionnaire complété. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mme *Pauline Thiriot*
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2022.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**











À *Recensmont*, le *12/01/2022*

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Collecte des déchets

Ce qui change le 1^{er} janvier

Pour répondre à l'évolution du tri, Grand Paris Sud réorganise ses collectes dans le but d'optimiser les tournées et de réduire l'impact environnemental : moins de rotations des camions bennes à ordures ménagères, optimisation du remplissage des camions, moins de nuisances et service à la demande pour les encombrants dans le secteur 2.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
 <p>Secteur 1</p> <p>Écoles, administration, commerces + habitats collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue des 18 Sous • Allée de la Roseraie • Allée des Anémones • Allée des Boulleries • Allée des Sorbiers • Av. du Pavillon Royal • Rue des Érables • Rue des Merisiers • Avenue des Champs • Place des Escourgeons • Rue des Semailles • Av. du Pavillon Bouret 				
 <p>Secteur 2</p> <p>Toutes les habitations qui ne sont pas dans le secteur 1</p>				

BESOIN DE CHANGER DE BAC ?

Une question concernant vos bacs poubelle (casse, perte, vol, problème de taille...)?

Un numéro unique : **0800 97 91 91**
services.urbains@grandparissud.fr
www.dechets.grandparissud.fr



Nandy est divisée en 2 secteurs afin d'optimiser les tournées de collecte.

SECTEUR 1

Les grands habitats collectifs, les écoles, commerces et administrations conservent 2 jours de collecte pour les déchets ménagers : lundi et jeudi. Les encombrants seront collectés le 4^e jeudi de chaque mois.

SECTEUR 2

La fréquence de collecte des déchets ménagers passe de 2 à 1 fois par semaine pour les pavillons et petites résidences. Les encombrants sont sur RdV sur simple appel téléphonique.

Les consignes de tri des bacs jaunes s'étendent à tous les emballages. Pour les ordures ménagères, le double ramassage n'est donc plus essentiel partout en ville et permettra d'optimiser les circuits de collecte. ■

Emballages et papiers

Pour tous les secteurs

VENDREDI

Le tri s'élargit :
TOUS les emballages
vont dans le bac jaune !



Encombrants

Secteur 1

4^e JEUDI du mois

Déposez vos encombrants
la veille de la collecte.



Secteur 2

COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

au **0800 800 408**

(service et appel gratuit)



Faites-vous collecter en un coup de fil !

Ordures ménagères

Secteur 1

LUNDI et JEUDI

Secteur 2

LUNDI



Déchets verts

Pour tous les secteurs

MARDI

Rendez-vous au printemps !

Grand Paris Sud interrompt la collecte des déchets verts
durant l'hiver à partir du 12 décembre 2022. La collecte
reprendra le 14 mars 2023, et tous les mardis.

Durant cette trêve, vous pouvez vous rendre à la
déchetterie de Savigny-le-Temple, 46 rue de l'Étain.

Plus d'infos au 0800 814 910
ou sur dechets.grandparissud.fr



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Votre sapin sera collecté **les mardis 10 et 24 janvier 2023**

Au moment du dépôt, votre sapin devra être sans décoration, sans flocage ni sac plastique.
Il sera ensuite broyé pour devenir du compost utilisable pour l'agriculture ou les espaces verts.



Aménagement de Nandy Sud

Dernière phase du projet d'extension

La transformation du quartier sud et la création d'un îlot d'habitations le long de l'avenue Jean-Jacques Fournier (RD346), avec notamment des commerces de proximité en pied d'immeubles, sont à l'étude depuis 2014. Après de nombreuses démarches foncières, administratives et d'urbanisme, l'achèvement du projet urbain de la ville verra le jour à horizon 2025.



Vue depuis la promenade piétonne Nord-Est.

LE PROJET D'EXTENSION AU SUD



Le nouveau projet situé dans la ZAC Sud dotera Nandy d'un nouveau quartier qualitatif, à l'image des ambitions de la commune en matière de vitalité et de développement durable.

Logements, commerces, toits végétalisés, panneaux solaires, parking, aménagements paysagers... c'est le nouveau visage de Nandy Sud qui se dessine.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS ET DES COMMERCES

Un grand chantier qui durera jusqu'en 2025. L'ensemble des travaux ont été pensés pour redonner de la convivialité sur l'axe nord-sud de la ville et celui traversé par l'avenue Jean-Jacques Fournier (D346).

Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux pour des constructions qualitatives. L'objectif étant de rendre attractif le quartier et d'insuffler une nouvelle dynamique tournée vers les commerces et la vie de quartier.

De nombreux aménagements de mobiliers urbains et de piétonisation, d'installation de plantes vivaces, d'arbres tout au long des liaisons douces offriront au nouveau quartier de meilleures conditions pour accueillir les visiteurs dans les commerces. Avec une surface de 2000 m² le nouvel Intermarché restera à taille humaine, capable de fédérer les habitants, et de répondre à la forte demande locale. Il en ira de même avec la pharmacie, actuellement implantée au centre commercial des bois et qui déménagera dans le quartier Sud.

UN CHANTIER EN PLUSIEURS PHASES

- **Phase 1 - Novembre 2022 à juillet 2023** : demande d'autorisations administratives
- **Phase 2 - Été 2023 à décembre 2024** : appels d'offres et travaux de construction
- **Phase 3 - Printemps-été 2025** : livraison des bâtiments



Vue depuis la promenade piétonne Est.



AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DES BOIS AU NORD

À la fin du mois, l'Intermarché du centre commercial des bois, fermera ses portes, à la surprise de tous. C'est un choc pour la Municipalité puisque la direction d'Intermarché s'était engagée à maintenir l'enseigne ouverte jusqu'à l'ouverture du nouveau magasin qui sera construit dans le quartier Sud, soit en 2025.

C'est aussi un coup dur pour les habitants et les 13 employés de l'établissement.

Mise devant le fait accompli, la Municipalité a demandé au groupe Intermarché de respecter ses engagements : maintenir la gestion, la sécurité et le nettoyage du parking des bois, en coordination avec les commerces existants : coiffeur, libraire et la pharmacie. Le site sera repensé pour être rénové avec la création de logements en accession à la propriété, des commerces de proximité et une large place laissée aux espaces verts. ■



Vue aérienne du projet.

*Depuis 8 ans,
la ville travaille
pour :*

- Maintenir l'activité commerciale dans le quartier des Bois
- Installer des commerces dans le quartier Sud de la Ville
- Concevoir un quartier avec une haute qualité paysagère en renforçant la présence du végétal
- Faciliter et renforcer les déplacements et les mobilités
- Optimiser la qualité de vie des habitants

Une navette gratuite et solidaire dès le 6 janvier 2023



Claudie Ormeaux
Adjointe au maire, chargée
de la vie sociale et du CCAS

Suite à la fermeture soudaine d'Intermarché le 31 décembre, la Ville met en place dès le 6 janvier 2023 un service de navette pour aller faire ses courses grâce à la participation des bénévoles.



La navette solidaire

POUR QUI ?

Les nandéens non véhiculés impactés par la fermeture de l'Intermarché.

POUR QUOI ?

Vos courses dans la zone commerciale de Savigny-le-Temple.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

La navette relie le parking de l'Intermarché de Nandy au parking ALDI à Savigny-le-Temple.

QUAND ?

Tous les vendredis - 9h et 10h
Départs sur le parking Intermarché

SUR INSCRIPTION À PARTIR DU 2 JANVIER 2023

Le lundi de 9h30 à 11h30 au CCAS
au **01 64 19 29 28**.

L'inscription est obligatoire pour chaque trajet, le lundi précédant la tournée.

UNE SOLUTION POUR FAIRE SES COURSES

Cette navette est une solution solidaire destinée à pallier la fermeture de l'Intermarché le 31 décembre.

La navette s'adresse uniquement aux nandéens valides non véhiculés, impactés par la fermeture de l'Intermarché. Elle dispose de 8 places pour chaque rotation.

UNE PREMIÈRE PHASE « TEST »

Dans un premier temps, la navette solidaire effectuera tous les vendredis, deux rotations à 9h et 10h.

LE VENDREDI MATIN

Une navette relie le parking de l'Intermarché au parking ALDI dans la zone commerciale de Savigny-le-Temple.

Vous aurez alors accès entre autres à :

- des **commerces alimentaires** :
ALDI, Boulangerie ANGE, LIDL, Supermarché MARGUERITE
- et à des **commerces non alimentaires** :
ACTION, MAXXILOT.

Vous n'avez plus qu'à faire vos courses, puis à attendre la navette de retour 1h après.

Informations mairie : 01 64 19 29 29. ■



HORAIRES DE LA NAVETTE TOUS LES VENDREDIS

1^{re} rotation

NANDY	9h00	⋮
SAVIGNY-LE-TEMPLE	9h10	▼
SAVIGNY-LE-TEMPLE	10h15	⋮
NANDY	10h25	▼

2^e rotation

NANDY	10h00	⋮
SAVIGNY-LE-TEMPLE	10h10	▼
SAVIGNY-LE-TEMPLE	11h15	⋮
NANDY	11h25	▼

Travaux à Nandy

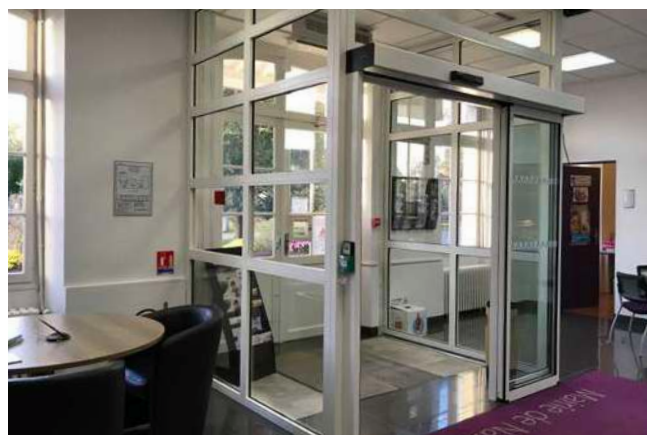
Hall d'entrée de la mairie, place des Sarcelles et rue de l'Église



Grégory Massamba
Adjoint au maire, chargé des
travaux et de l'urbanisme

MAIRIE DE NANDY : UN HALL D'ENTRÉE TRANSFORMÉ

L'accès principal de la mairie de Nandy a réouvert ses portes à la mi-novembre. Après 2 mois de travaux, la mairie bénéficie d'une entrée plus fonctionnelle, avec un sas, qui permet de répondre à l'évolution des règlements en matière de sécurité. ■



LA PLACE DES SARCELLES EMBELLIE, ARBORÉE ET CONVIVIALE

Les travaux de la Place des Sarcelles ont embelli cette place, faisant la part belle aussi bien à la végétalisation qu'aux piétons pour les fêtes de fin d'année 2022.

Les enjeux étaient clairs : créer une place vivante et conviviale en donnant la priorité aux piétons, dans une ambiance agréable : installation d'un hôtel à insectes, de nichoirs, végétalisation de la place en apportant de l'ombre, de la fraîcheur grâce aux arbres et arbustes fleuris et de nouveaux usages ; installation de fauteuils urbains adaptés aux seniors et d'un stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite. ■



TROTTOIRS

La ville a fait procéder à la réfection de trottoirs rue de l'Église. En effet avec le temps, l'enrobé existant s'était détérioré et posait problème pour la circulation des piétons, notamment des Personnes à Mobilité Réduite et des poussettes. Les trottoirs ont été revêtus d'un nouvel enrobé rouge. ■



Nathan Ismar

Athlète de haut niveau et nandéen



Laurent Vanderhaeghe
Adjoint au maire, chargé du sport,
de la sécurité et des transports

Vous l'avez peut-être déjà croisé à Nandy où il revient tous les week-ends. Nathan Ismar, un enfant de Nandy est un des sauteurs en hauteur les plus prometteurs de sa génération.



ORIGINAIRE DU QUARTIER DES BOIS

Arrivé à Nandy en CM1 à l'école des Bois, c'est au collège que Nathan Ismar, déjà très rapide, découvre l'athlétisme lors des journées portes ouvertes. Il intègre ensuite l'INSEP (l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) pour y poursuivre une licence de Staps APA qui allie Sport, Santé et Handicap en vue de devenir enseignant.

PALMARÈS

À 23 ans, Nathan Ismar possède un palmarès impressionnant et promis à un bel avenir. Le 11 juin 2022 à Carquefou, il a battu son record personnel avec un saut à 2,26 m.

- Champion de France Elite du saut en hauteur en 2021 et 2022
- Vice-champion d'Europe à Tallin en Estonie en 2021
- Champion de France junior en 2018
- 6^e aux championnats du Monde junior en 2018
- 3^e aux championnats de France cadet en 2015

IL EST PASSIONNÉ PAR LES MANGAS, LES JEUX VIDÉO ET LA CULTURE NIPPONE

Lorsqu'il n'est pas en compétition, l'athlète de 23 ans est un passionné qui aime se défouler en s'adonnant à différentes activités. « *J'aime beaucoup les mangas, cela me permet de me couper de l'athlétisme. J'aime aussi beaucoup jouer à World of Warcraft* ». Il revient tous les week-ends dans notre ville : « *J'apprécie la tranquillité de Nandy* ».

OBJECTIF ULTIME : PARIS 2024

Nathan Ismar vise bien sûr une médaille aux jeux olympiques de Paris en 2024. Mais ce n'est pas son seul objectif : rentrer dans le circuit de très haut niveau Diamond League, devenir un sauteur de classe mondiale et représenter la France aux championnats internationaux sont parmi les défis qu'il souhaite relever. ■

Se muscler avec l'ASN Musculation !

Dans une ambiance conviviale et familiale

Depuis la création de la section Musculation de l'Association Sportive de Nandy en 1987, le nombre d'adhérents n'a cessé de progresser.



La section musculation de l'ASN.

TARIFS

- 90 € (si inscription lors du forum)
- 100 € après le forum
- Pack famille 75 € par personne
- Adhérents d'une autre discipline de l'ASN : 50 €

HORAIRES D'OUVERTURE

Période scolaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 22h15

Samedi : 9h à 13h

Période vacances scolaires

Lundi au vendredi : 8h30 à 22h15

FERMETURE

Dimanche et jours fériés

Exceptionnellement fermé pendant les vacances de Noël et février

Période estivale :

du 14 juillet inclus au lundi précédant le forum des associations

L'association présidée par Jean-Pierre François, est forte désormais de 58 adhérents (contre 44 en 2021) et elle offre en continu une large palette d'entraînement en fitness et en musculation.

Installée dans le gymnase des 18 Sous, l'ASN Musculation propose de très nombreux équipements : tapis de courses, altères, vélos elliptiques, bancs de musculation, etc. Plus de 35 000 € de matériel ont été investis ces deux dernières années et offrent ainsi des équipements de grande qualité aux adhérents.

Mais l'association mise également sur la grande convivialité et l'ambiance familiale qui règne parmi les adhérents : conseils des anciens, état d'esprit différent d'une salle classique. Les sportifs de tous niveaux, hommes et femmes, peuvent venir s'entraîner en fonction de leurs objectifs.

Les tarifs sont aussi particulièrement appréciés par les adhérents.

Outre la recherche esthétique, la musculation permet de renforcer tous les groupes musculaires. Elle améliore la souplesse, l'endurance et ses bienfaits sur le corps et l'ossature ne sont plus à prouver. ■

CONTACT

Asn.bureaumusculation@gmail.com



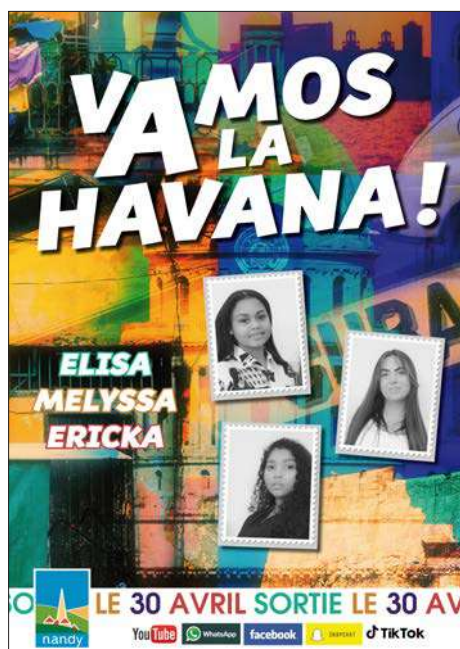
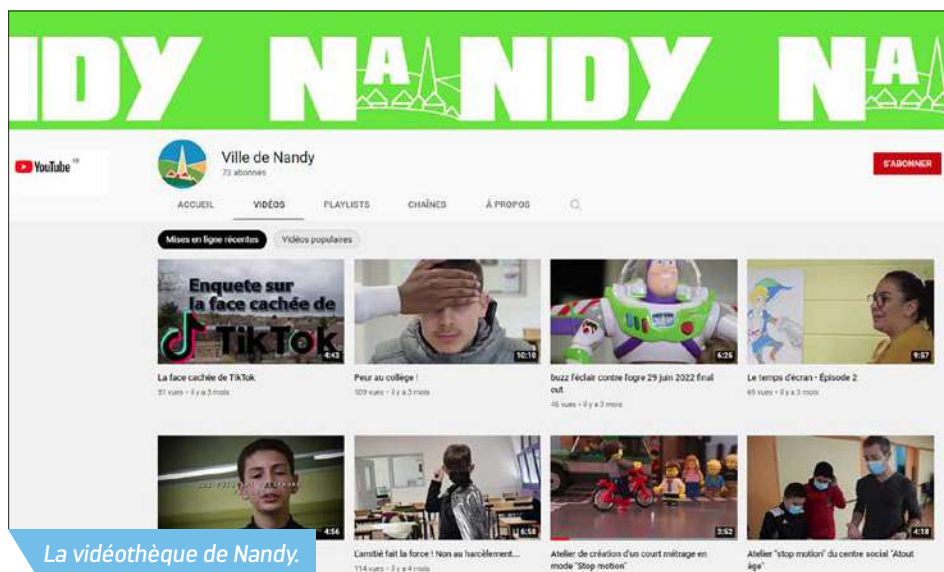
La vidéothèque de Nandy

Fais ton cinéma !



Margaret De Groot
Adjointe au maire,
chargée de la vie scolaire,
de la jeunesse
et de la citoyenneté

Le Club 11-14 propose aux jeunes un accompagnement adapté à leurs projets. C'est ainsi qu'en 2020, pendant le confinement, est née la vidéothèque de Nandy, autour de projets proposés et mis en images par les jeunes.



Les objectifs étaient simples, encourager les jeunes à créer, à s'exprimer de façon ludique à partir de thèmes choisis par eux : l'addiction aux écrans, la discrimination, la lutte contre le harcèlement, le clip de 3 chanteuses nandéennes « Vamos à la Havana », la sensibilisation contre le harcèlement, etc.

À l'heure des plateformes vidéos et des applications smartphone, tout le monde pourrait penser que la réalisation d'une vidéo est une chose facile. Or, il n'en est rien surtout quand il s'agit de produire un contenu de qualité : écriture, tournage, montage, prise de son...

DE VÉRITABLES COURTS MÉTRAGES

Le Club a ainsi encadré de nombreuses réalisations de vidéos toutes en ligne sur le site youtube de Ville de Nandy.

Parmi elles, les jeunes ont réalisé un court métrage en mode «Stop motion» pendant les vacances de février 2022. Cet atelier, animé par Jérôme Heurtel a été un vrai succès.

Au-delà de l'aspect technique, ces projets intergénérationnels servent aussi de supports pédagogiques et de temps d'échange sur les sujets choisis par les jeunes. 14 vidéos vous attendent sur youtube. Abonnez-vous ! ■



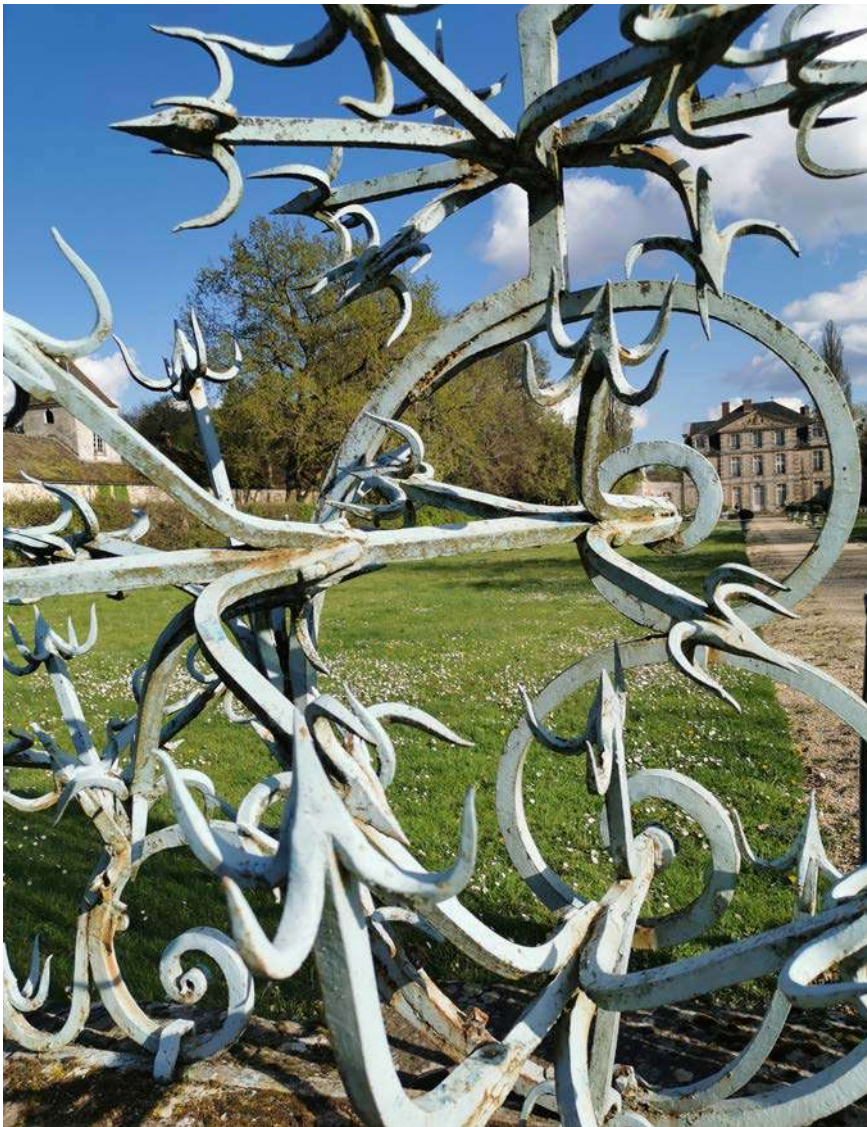
**Nandy photographiée
par des nandéens.**

La bibliothèque (photo du haut)

Les grilles du château (photo du bas)

► Auteur : Nathalie Taddei

**Envoyez votre plus belle
photo de Nandy à
communication@nandy.fr !**



***Vous vous promenez à pied
ou à vélo dans Nandy...***

***Pensez à nous envoyer des
photos, nous les publierons.***

«Le directeur de publication, dans le cadre de sa responsabilité éditoriale et en référence à la loi du 29 juillet 1881 rappelle que les tribunes libres ne peuvent contenir de propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne ou d'un groupe et que leurs auteurs doivent s'abstenir de toute polémique personnelle et se limiter à des thèmes se rapportant strictement à l'objet de la publication à savoir la vie politique, culturelle, associative ou publique de la Commune et non à des considérations de politique générale ou partisane. Ainsi, le directeur de la publication refusera de publier une tribune ayant un caractère injurieux ou diffamant. Il s'agit ici d'une application simple de la loi et nullement d'une censure».

GROUPE NANDY VITALITÉ (26 sièges)

La ville de Nandy, comme d'autres villes à caractéristiques comparables, subit le résultat combiné des dernières réformes fiscales avec la suppression progressive de la taxe d'habitation (limitation de recettes) et la situation économique inflationniste qui devrait peser fortement sur nos charges, de manière directe (coût des achats et services) ou indirecte (mesures salariales dont la hausse du point d'indice). Une équation particulièrement complexe, incertaine, qui nécessite dans la concertation, des choix politiques à proposer lors du débat d'orientations budgétaires 2023.

Dès à présent, le dialogue mené en confiance réciproque avec l'ensemble des associations, l'éducation nationale, nos prestataires, l'Agglomération pour l'éclairage public, a permis de co-construire un plan communal de sobriété énergétique choisie, qui par l'effort collectif, garantit la pérennité de la qualité du service public rendu. La succession de crises majeures depuis près de trois ans ne doit pas nous détourner de notre objectif : poursuivre nos investissements dont la priorité, dans le cadre d'un plan pluriannuel, est donnée à la rénovation énergétique des bâtiments publics, notamment des groupes scolaires, afin d'en réduire les consommations.

Nandy et l'ensemble des communes de France appellent l'Etat à prendre ses responsabilités dans la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour faire face à cette situation inédite d'accumulation des phénomènes d'inflation.

G. MASSAMBA - Groupe majoritaire

CONSEILLER NON-INSCRIT (1 siège)

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

P. Katoko

ÉLUS AUTONOMES (2 sièges)

La fin de l'année arrive dans un contexte très particulier pouvant entraîner parfois chez certains des comportements non appropriés.

La sécurité des biens et des personnes doit être un objectif prioritaire en cette période afin d'éviter les vols et les cambriolages. Nous demandons que la police municipale organise des rondes régulières comme en période estivale.

Les économies d'énergie doivent aussi être compatibles avec les règles de sécurité en ne supprimant pas l'éclairage la nuit mais en allumant que la moitié des lampadaires par exemple.

Dans une optique de dynamisation commerciale de la commune nous souhaiterions aussi que soit étudié la possibilité de l'implantation d'un petit marché ainsi que l'ouverture d'un débit de boissons.

Comment la commune va-t-elle faire pour compenser la suppression de la taxe d'habitation en 2023 sans augmenter les impôts ?

Nous restons à votre disposition et à votre écoute sur notre messagerie autonomes.nandy@gmail.com

Bonnes fêtes de fin d'année

C. ARNOU

Découvrez...

2 livres

Tous disponibles
à la bibliothèque de Nandy

A SECTEUR ADULTES / FICTION

LA FAUTE

De Paula Day
(Édit. Cherche Midi - Collection Thrillers)

Roman policier sur le thème de la culpabilité adapté en mini-série sur M6 en 2008.

À partir d'une thématique déjà vue : disparition d'une jeune fille alors qu'un prédateur sexuel rôde dans la région. Paula Day dresse des figures saisissantes de mères d'aujourd'hui, tout en nous captivant dans ce récit où l'on suit Lisa, empêtrée entre ses rôles de parent, fille, épouse, voisine, amie et son travail dans un refuge pour animaux, qui voit sa vie basculer du jour au lendemain.

Les portraits des protagonistes sont dépeints avec justesse et empathie, sans ménagement, et permettent aux lecteurs de s'identifier aisément à leurs zones d'ombre.

Un thriller psychologique avec beaucoup de finesse, de psychologie et de suspens ! ■

B LIVRES ADOS

L'ARRACHE-MOTS

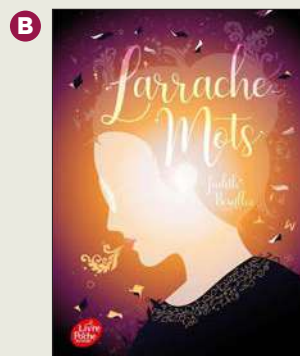
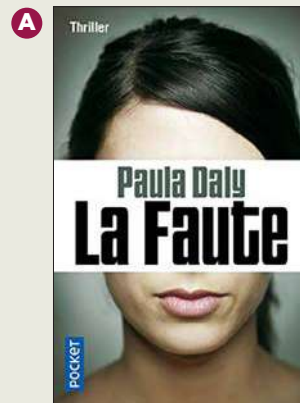
de Judith Bouilloc
(Édit. Livre de poche Jeunesse)

La jeune Iliade a un don merveilleux : le pouvoir de donner vie aux mots et aux histoires. Ce don fait d'elle la bibliothécaire la plus célèbre de tout le royaume d'Esmérie.

Le matin où elle reçoit une demande en mariage presque anonyme, elle n'est sûre que d'une chose : son prétendant est un membre de la famille royale !

Décidée à comprendre qui s'intéresse à elle et pourquoi on lui propose un mariage si avantageux, Iliade se rend dans la capitale. Elle y découvre les fastes de la cour... et la froideur de son fiancé. Pourtant, elle finit par s'attacher à lui et se retrouve propulsée au cœur d'intrigues et de complots.

Envoûtement assuré. L'histoire est prenante et fait rêver. L'auteure fait preuve d'une imagination remarquable. ■



DÉCOUVREZ...

2 jeux

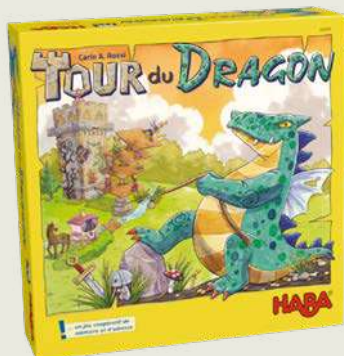
Tous disponibles
à la ludothèque de Nandy

TOUR DU DRAGON

À partir de 5 ans - 2 à 4 joueurs
Durée 15 min. - Éditeur : Haba

Le dragon a enfermé la princesse dans sa tour. Le Prince et ses compagnons se précipitent pour la sauver. En s'unissant et en faisant preuve de mémoire, ils devront créer un échafaudage pour atteindre le sommet, puis aider la princesse à redescendre de l'échafaudage avant que le dragon ne l'ait fait effondrer !

Idéal pour toute la famille, ce jeu mêlant mémoire, adresse et rapidité vous permettra de vivre un très bon moment. ■



GLOOBZ

À partir de 6 ans - 2 à 6 joueurs
Durée 20 min. - Éditeur : Gigamic Games

Les Gloobz sont d'adorables créatures mais elles sèment la pagaille partout où elles passent : rattrapez-les vite ! Selon l'annonce du tour, saisissez les figurines dont la forme et la couleur sont les moins ou les plus représentées sur la carte de jeu.

Ayez l'esprit et le geste vifs pour attraper ces drôles de créatures avant vos adversaires. ■

infos+

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous accueille :
Mardi et vendredi de 15h à 18h.
Mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Horaires des samedis 24 et 31 décembre : de 10h à 13h uniquement

1 rue Neuve - 01 60 63 36 23
bibliotheque.nandy@grandparissud.fr

LUDOTHÈQUE

ACCUEIL ENFANT - DE 3 ANS
(accompagné d'un adulte)
Lundi - 10h15/11h30 (sur réservation)

CRÉNEAU SÉNIORS
Mardi - 14h/16h30

TOUS PUBLICS
(- de 11 accompagné d'un adulte)
Mercredi - 11h/12h et 15h30/18h
Vendredi - 15h30/18h

ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES
Mardi au vendredi - 9h/12h et 4h/17h

Groupe scolaire Villemur
Avenue de Villemur
01 60 63 92 68 - ludotheque@nandy.fr

Janvier

MERCREDI 11 JANVIER

VŒUX DU MAIRE - à partir de 19h

Le Maire, René Réthoré adressera ses vœux à l'ensemble de la population.

■ **LIEU** > Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Mairie - 01 64 19 29 29

VENDREDI 6 et 20 JANVIER

LE COIN DES BOUT'CHOUX - de 9h30 à 11h30

Espace de jeux pour les 0/3 ans (deux vendredis pas mois). Parents nandéens et leurs enfants.

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > 01 60 63 62 93

SAMEDI 7 JANVIER

REPAIR CAFÉ - de 14h à 17h30

Ouvert à tous et gratuit.

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > Repair Café - 06 89 52 66 22

SAMEDI 14 JANVIER

LOTO DU FOOTBALL CLUB - à partir de 19h

Nombreux lots - Restauration sur place.

■ **LIEU** > Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Football Club de Nandy - 06 86 13 07 28

SAMEDI 21 JANVIER

EXPOSITION INTERACTIVE - à 17h et 18h30

Le thriller médiéval dont vous êtes le héros !

À partir de 13 ans. Gratuit. Sur réservation.

■ **LIEU** > Bibliothèque - 1 rue Neuve ☎ > 01 60 63 36 23

LUNDI 30 JANVIER

CONSEIL MUNICIPAL - à 20h

■ **LIEU** > Salle du Conseil - Mairie de Nandy

■ **CONTACT** > Mairie - 01 64 19 29 29

Février

VENDREDI 3 et 17 FÉVRIER

LE COIN DES BOUT'CHOUX - de 9h30 à 11h30

Espace de jeux pour les 0/3 ans (deux vendredis pas mois). Parents nandéens et leurs enfants.

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > 01 60 63 62 93

SAMEDI 4 FÉVRIER

REPAIR CAFÉ - de 14h à 17h30

Ouvert à tous et gratuit.

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > Repair Café - 06 89 52 66 22

SAMEDI 11 FÉVRIER

CAFÉ POLYGLOTTE - à 15h

Adultes - Gratuit - Inscription senartpolyglotte@gmail.com.

■ **LIEU** > Bibliothèque - 1 rue Neuve ☎ > 01 60 63 36 23

STAGE D'AUTOMNE «CHA CHA INTERMÉDIAIRE» - de 19h à 20h

Piste libre toutes danses - de 20h30 à 1h. Tarif : 12 €

■ **LIEU** > Bergerie - rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Sénart Danse Passion - 06 71 06 33 99
ou 06 07 04 94 53

Agenda

Hiver 2022/2023

Retrouvez le détail des animations et des manifestations dans l'agenda du site de la ville !

Décembre

MARDI 13 DÉCEMBRE

NOËL DE CRÈCHE - à 18h

Spectacle de Noël "Les Bons Amis" proposé par l'équipe du Multi-accueil. Sur invitation.

■ **LIEU** > Conservatoire - Rue des 18 Sous

■ **CONTACT** > Multi-accueil - 01 60 63 95 29

MERCREDI 14 au SAMEDI 17 DÉCEMBRE

EXPO «LES CRÉATIONS DE L'ALLIANCE DES ARTS»

Du 14 au 16 : 15h à 19h30 - Samedi 17 : 10h à 18h30. Entrée libre.

■ **LIEU** > La Cerisaie - Parking de la Mairie

■ **CONTACT** > Alliance des Arts - 06 82 19 50 48

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

«PÉPITES DE DÉCEMBRE» / CHORALE D'ENFANTS VOCAL KIDS - à 16h

Sous la direction de Bryan Kalangu et de Françoise Noël. Gospel, chants africains, chants actuels.

Tout public. Gratuit. Sur réservation.

■ **LIEU** > Bibliothèque - 1 rue Neuve ☎ > 01 60 63 36 23

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

SORTIE FAMILLES «GRAND REX» - à 13h30

La Féerie des Eaux : un bal de jets d'eau en harmonie avec de la musique, des jeux de lumières et des effets spéciaux... Et le film de Noël «Le Chat Potté 2» !

■ **LIEU** > départ d'Atout âge à 13h30

■ **CONTACT** > Atout âge - 01 60 63 62 93

«LA MAGIE DE NOËL» - à 15h

Arbre de Noël des assistantes maternelles indépendantes. Sur invitation.

■ **LIEU** > Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Association des Assistantes Maternelles 07 86 78 07 97

LUNDI 26 DÉCEMBRE

DON DU SANG - collecte de 15h30 à 20h

Sur rendez-vous / mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Plus d'infos sur www.dondusang.net

Où donner son sang en Île-de-France ?

0810 150 150 numéro Azur (prix d'un appel local)

■ **LIEU** > Bergerie de Nandy

■ **CONTACT** > Association pour le Don du Sang Bénévole de Cesson, Vert-Saint-Denis et Nandy - 06 77 11 72 75



2023 Meilleurs Voeux

René Réthoré, Maire,
le Conseil municipal,
et le
Conseil municipal des enfants

VOUS PRÉSENTENT LEURS VOEUX
LES PLUS CHALEUREUX
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

Et vous convient
à la cérémonie des voeux

Mercredi 11 janvier 2023
à 19h à la Bergerie
1 rue d'Arqueil à Nandy